

DÉPARTEMENT DE L' AISNE

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY

COMMUNE D'ESSOMES-SUR-MARNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 NOVEMBRE 2014
--

Présents :

M. CLERBOIS Jean-Paul, M. BERGAULT Jean-Paul, M. BREME Éric, M. FABIANSKI Jean-Marc, Mme BRIOUX Marie-Line, M. FORJAN Louis, M. FREUDENREICH Pascal, M. HIERNARD Pascal, Mme LOPPIN Danielle, Mme LALY Georgette, Mme GATTEAU Carine, Mme SAMAKE Jmaïaa, M. LASSERE Jean-François, M. BUCQUET Gilles, Mme LEANDRE Frédérique, Mme TANGUY Maryse, M. BOUCHE Jean-Yves.

Pouvoirs de :

M. SOMVEILLE Gyril à M. BUCQUET Gilles,
Mme HUOT Isabelle à Mme GATTEAU Carine.

Absents excusés :

M. GOMEZ Louis, Mme MARECHAL Christelle, Mme BELIN Katty.

Absente :

Mme GUILLAUME Danielle

Mme SAMAKE Jmaïaa est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Lecture des délibérations prises lors du dernier conseil municipal,
- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Fonds Départemental de Solidarité pour les travaux de voirie/règlement 2007-2014 – Prorogation d'adhésion 2015-2016,
- Restauration des archives – Dossier de demande de subvention,
- Aménagement de la traverse d'Essômes RD 1003 Hameau de Vaux – Convention avec ADICA,
- Astreintes du service technique,
- Repas du 3ème âge – tarifs,
- Téléphonie de la mairie – Renouvellement du contrat arrivant à expiration au 31.12.2014,
- Modification du tableau des emplois,
- Décisions modificatives au budget,
- Elections municipales de mars 2014 – Mise sous pli de la propagande électorale – Paiement des agents,
- Questions diverses.

1) **Fonds Départemental de Solidarité pour les travaux de voirie/règlement 2007-2014 – Prorogation d'adhésion 2015-2016**

Monsieur le Maire explique que par délibération du 6 octobre 2014, le Conseil Général a décidé de proroger de deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 2016, la validité du règlement du Fonds Départemental de Solidarité (FDS). Les dispositions du règlement adopté le 26 février 2006 et ses avenants restent en vigueur, les cotisations communales demeurent inchangées.

Les communes ne pourront bénéficier d'une subvention du département sur les travaux communaux de voirie que dans la mesure où elles s'engageront formellement à proroger leur adhésion à ce fonds et à verser chaque année, leur cotisation, selon les modalités explicitées dans le règlement.

Les membres du conseil municipal décident de proroger l'adhésion au Fonds Départemental de Solidarité pour les travaux de voirie 2015-2016 et s'engagent à acquitter chaque année la cotisation définie dans le dit règlement.

Monsieur le Maire propose une réunion de la commission des travaux.

Les travaux de bourbetin dans le cadre du FDS ont été confiés à RVM

Les travaux du Bois de la marette sont programmés pour 2015.

2) **Restauration des archives – Dossier de demande de subvention**

La collectivité a engagé depuis 2010 la restauration d'une partie de ses archives (cadastres et registres d'état civil notamment). Cette démarche se poursuit avec un budget inscrit chaque année.

Monsieur le Maire présente le dossier de demande de subvention portant cette année sur 10 registres paroissiaux de 1589 à 1749, 2 tables décennales de 1803 à 1912, 10 registres d'état civil de 1907 à 1940 et 20 registres cadastraux de 1830 à 1935.

Le montant du devis présenté par l'Atelier Potin s'élève à la somme de 11.467€ TTC, pour lequel les Archives départementales de l'Aisne ont apporté un avis technique favorable. La réalisation est prévue sur trois années pour ne pas dépasser le budget annuel.

Les membres du conseil municipal sollicitent auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) une subvention à hauteur de 50 % du montant TTC et affirment que la part non subventionnée sera prise en charge sur le budget communal.

3) **Aménagement de la traverse d'Essômes RD 1003 Hameau de Vaux – Convention avec ADICA**

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer la convention avec ADICA pour une mission d'assistance à maître d'ouvrage pour l'aménagement de la traverse d'Essômes sur Marne RD1003 Hameau de Vaux.

La mission d'assistance à maître d'ouvrage fournie par ADICA comprend :

- la phase de consultation des maîtres d'œuvre pour 2360€,
- la phase de suivi des études pour 1475€,
- la phase de suivi des travaux pour 2065€.

Soit au total 5900€ HT.

Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à signer la convention avec ADICA. Il pourra ensuite consulter les maîtres d'œuvre pour la réalisation du projet selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Pour votre information la CCRCT n'a pas la compétence voirie et Monsieur le maire précise qu'à ce jour l'enveloppe des fonds de concours n'est pas fixée.

4) Astreintes du service technique

Monsieur le Maire présente les tarifs des astreintes 2014-2015 qui se décomposent de la façon suivante :

- Semaine complète 155 €
- Une nuit entre le lundi et le samedi ou la nuit suivant un jour de récupération 11.00€ (ou 9 euros en cas d'astreinte fractionnée inférieure à 10 heures).
- Samedi ou une journée de récupération 36 €
- Un week end (du vendredi soir au lundi matin) 115 €
- Dimanche ou jour férié 45 €

Un débat s'instaure autour des astreintes, À quel moment doivent-elles commencer ?

Monsieur Brème pose la question de savoir si c'est un problème financier ou pas ?

Monsieur Lassere demande que Monsieur le Maire procède à un vote, les membres du conseil municipal votent, à 10 pour, 8 contre et 1 abstention, la proposition ci-dessus. Les astreintes commenceront du 1er décembre 2014 au 28 février 2015.

Les bacs à sel ont été installés et tout le personnel technique sera d'astreinte. Monsieur le maire précise qu'il n'y a aucune astreinte dans l'année, exceptée celle d'hiver.

5) Repas du 3ème âge – tarifs

Chaque année la municipalité offre aux habitants de plus de 67 ans en fin d'année soit un repas soit un colis.

Monsieur le Maire propose pour cette année :

- le repas le dimanche 25 janvier 2015 à 12h30 à la salle polyvalente. Le prix du repas pour les personnes extérieures ou de moins de 68 ans sera de 45 € par personne.

- les colis sont attribués aux personnes de plus de 67 ans résidant dans la commune. Le prix est de 19.50 € ttc pour une personne seule, 30€ pour un couple. Les colis seront à retirer en mairie à partir du 18 décembre 2014 ou distribués par les élus.

Les membres du conseil municipal acceptent la proposition ci-dessus et autorisent Monsieur le Maire à signer les factures en conséquence.

Les élus présents demandent que les colis soient portés avant Noël aux personnes

6) Téléphonie de la mairie – Renouvellement du contrat arrivant à expiration au 31.12.2014

Le contrat de téléphonie arrive à expiration au 31.12.2014.

Monsieur le Maire soumet aux membres présents une offre de la société Réseau Communication IP TEIC Filiale du groupe IP Netcom de Reims pour la fourniture et pose d'un serveur de communication ALCATEL Omni Pcx Office pour un coût total de 325 € HT soit 390 € TTC par trimestre au lieu de 419.19 € TTC actuellement par trimestre. La maintenance est incluse dans le contrat. La durée du contrat proposé est de cinq ans.

Les membres du conseil municipal acceptent la proposition ci-dessus et autorisent Monsieur le Maire à signer le contrat ainsi que le paiement des factures s'y rapportant.

Monsieur Lassère explique qu'il vient de changer la téléphonie au Collège et en donne les coûts, il se propose de nous communiquer les devis.

7) Modification du tableau des emplois

Monsieur le Maire explique qu'il a proposé Mme Nathalie DECONINCK pour un avancement au grade d'adjoint administratif de 1ère classe.

Après étude du dossier, celui-ci a reçu un avis favorable de la commission administrative paritaire du centre de gestion qui s'est réunie le 14 octobre 2014.

Monsieur le Maire propose donc :

- De supprimer le poste d'adjoint administratif de 2ème classe,
- De créer un poste d'adjoint administratif de 1ère classe et de nommer Mme Nathalie DECONINCK sur ce poste.

Les membres du conseil municipal approuvent la modification du tableau des emplois qui prendra effet au 1er janvier 2015.

8) Décisions modificatives au budget

Monsieur le Maire présente la décision modificative au budget :

Section d'investissement - Virement de crédits

N° 1

Opération 540 compte 2183 Matériel informatique	+ 1 000 €
Opération 543 compte 2111 Achat terrains	- 1 000 €

N° 2

Opération 413 compte 2313 Abbatiale – Tranche conditionnelle 1	+ 50 000 €
Opération 352 compte 2031 Aménagement du ru	- 50 000 €

N° 3

Section de fonctionnement - Virement de crédits

- Chapitre 011 Charges à caractère général

* Compte 611 - Prestations de service	- 10 000 €
* Compte 61523 - Entretien des voies et réseaux	- 12 000 €
* compte 60612 - Electricité/gaz	- 7 000 €
* Compte 6228 Rémunérations diverses	- 3.000 €
* Compte 6064 - Fournitures administratives	- 2.000 €
* Compte 61551 - Entretien matériel	- 1 000 €

- Chapitre 67

* Compte 673 Titres annulés	- 22.000 €
Total	57.000 €

- Chapitre 012 Charges de personnel

* Compte 64131 Rémunération personnel Non titulaire	+ 40.000 €
* Compte 64168 Autres emplois d'insertion	+ 17.000 €
Total	57.000 €

N°4

Annulation de l'opération 559 – Réhabilitation des logements de Monneaux - (délibération du 14 octobre 2014).

Une erreur s'est glissée, il s'agit de l'opération 369

Opération 369 – Réhabilitation des logements de Monneaux

Opération 369 - Frais d'études

Dépenses

Chapitre 20 - Compte 2031	+ 17.500 €
---------------------------	------------

Recettes	
Chapitre 16 – compte 1641	+ 16.000 €
Chapitre 13 – compte 1326	+ 1.500 €

N° 5

Opération 537	
Chapitre 21 compte 2188 - Dépenses	+ 1 587.21 €
Chapitre 13 – compte 1326 – Recettes	+ 1 587.21 €

N° 6

Opération 541 compte 2138	+ 400.00 €
Opération 544 compte 2135	- 400.00 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil Municipal acceptent la décision modificative ci-dessus.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 130/2014

9) ***Elections municipales de mars 2014 – Mise sous pli de la propagande électorale – Paiement des agents***

Monsieur le Maire explique que dans le cadre des élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014, la commune, du fait que la population est supérieure à 2500 habitants, a été chargée d'organiser sous le contrôle d'une commission les opérations de mise sous pli de la propagande électorale.

Ces opérations étant prises en charge financièrement par l'Etat, une convention signée le 13 mars 2014 avec la préfecture de l'Aisne fixe à 301.35€ (soit 0.15€ par électeur inscrit au 28 février 2014) la somme allouée à la commune.

Mesdames BAILLY, BOURGEOIS, DECONINCK et BOUJARD ont aidé Mme VERNEAU, secrétaire de propagande nommée par la Préfecture, à la mise sous pli des professions de foi le vendredi 14 mars 2014 de 17 h à 20 h 30.

Les membres du conseil municipal acceptent que la somme de 301.35€, soit reversée équitablement entre les cinq agents ayant réalisés les travaux.

10) ***Questions diverses***

- Désignation des commissaires titulaires et suppléants appelés à siéger à la commission communale des impôts directs.

Lors de la séance du 29 avril 2014, le conseil municipal a désigné seize titulaires et seize suppléants parmi lesquels le Directeur départemental des Finances publiques de l'Aisne a nommé :

Commissaires titulaires :

- Mme GROCAUX Bernadette,
- Mme LEROY Mireille,
- M. MASSE Armand,
- M. AGRON Daniel,
- Mme JARRY Michèle,
- Mme HOERTER Claudie,
- M. BUCQUET Gilles,
- M. BERGERE Alain (Mont Saint Père)

Commissaires suppléants :

- M. GUTEL René,
- M. DARET Bernard,
- M. CORE Christian,

-M. COLAS Nicolas,
-M. FORJAN Louis,
-Mme LALY Georgette,
-M. FREUDENREICH Pascal,
-M. CARON Jean-Paul (Azy-Sur Marne).

- Cérémonie du 11 Novembre : Une centaine de personnes étaient présentes à cette manifestation. Le sens de la circulation a été modifiée. M. le Maire a remercié la gendarmerie pour sa présence,
- Intervention de Véolia : Travaux de remplacement des canalisations en plomb sur tout le territoire de la commune,
- La viabilisation des terrains des coquelicots est en cours et presque achevée,
- La sente rejoignant le chemin du haut situé aux coquelicots a été réalisée,
- La numérotation du lotissement des bleuets a été achevée,
- Les travaux hydro-viticoles avancent, certains propriétaires n'ont pas accepté ou non pas répondu à la demande de pénétration dans leurs propriétés, Nous devrions pouvoir utiliser le cadastre de la CCRCT (cada web), pour la continuité des travaux,
- La démolition des serres devra être terminée pour fin novembre,
- Les travaux du Chemin de La borde devrait démarrer le 24 novembre,
- Les travaux du FDS Route de Bourbetin seront réalisés en partie cette année,
- L'abri Bus de Montcourt a été remplacé,
- Le permis de construire pour les logements de Monneaux a été déposé, ainsi que pour les bâtiments communaux,
- Le Noël de la Halte-Garderie est prévu le 12 décembre à 15 h 1/2, Monsieur Freudenreich demande pourquoi il n'y a pas une participation financière de la CCRCT pour le fonctionnement de cette structure.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.